

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 17 septembre 2019

Date de convocation : 5 septembre 2019

CHÂTEAUX MÉTROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Didier BARACHET	excusé
	Suppléant	Gilles CARANTON	excusé
ARTHON	Titulaire	Jacky DEVOLF	présent
	Suppléant	Jean-François ROBINET	
CHÂTEAUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	excusé
	Suppléant	Éric CHALMAIN	présent
CHÂTEAUX	Titulaire	Catherine DUPONT	excusée
	Suppléant	Philippe SIMONET	
CHÂTEAUX	Titulaire	Michel GEORJON	présent
	Suppléant	Georges RAMBERT	
CHÂTEAUX	Titulaire	Chantal MONJOINT	excusée
	Suppléante	Catherine RUET	excusée
CHÂTEAUX	Titulaire	Christophe BAILLET	absent
	Suppléante	Frédérique GERBAUD	
COINGS	Titulaire	Rodhène POPINEAU-FRANQUET	présente
	Suppléant	Jean-Pierre MARCILLAC	
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	présent
	Suppléante	Béatrice SUPERSAC	
DIORS	Titulaire	Claude DURAND	excusé
	Suppléante	Marie-France GUDIN	excusée
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	présent
	Suppléant	Guy MARTINEZ	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	présent
	Suppléante	Annabelle LELONG	
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	présent
	Suppléante	Françoise LAURENT	
LUANT	Titulaire	Bernard AUJEAN	absent
	Suppléant	Antoine SIKORA	
MÂRON	Titulaire	Jean-Claude BALLON	présent
	Suppléant	Roger CLAIREMBAULT	
MONTIERCHAUME	Titulaire	Jean-Pierre LEMIÈRE	excusé
	Suppléant	Michel DUPONT	excusé
SAINT-MAUR	Titulaire	Ludovic RÉAU	absent
	Suppléant	Éric BERGOUGNAN	
SASSIERGES-SAINTE-GERMAIN	Titulaire	Éric GUILLOT	excusé
	Suppléant	Didier PINAULT	excusé

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE - BRENNÉ			
ARGY	Titulaire	Bernadette BONNIN-VILLEMONT	excusée
	Suppléant	Thierry LUMET	présent
BUZANÇAIS	Titulaire	Michelle YVERNAULT-TROTIGNON	présente
	Suppléante	Évelyne MAUDUIT	
CHÉZELLES	Titulaire	Philippe YVON	présent
	Suppléante	Monique VERGNOLLE	
LA CHAPELLE ORTHEMALE	Titulaire	Philippe DIXNEUF	présent
	Suppléant	Didier FORGES	
MÉOBECQ	Titulaire	Dany BADET	absent
	Suppléante	Séverine DROPSY	
NEUILLAY-LES-BOIS	Titulaire	Patrice BOIRON	présent
	Suppléant	Béatrice POULET	
NIHERNE	Titulaire	Marie-Solange HERMEN	présent
	Suppléant	Bruno MARDELLE	
SAINT-GENOU	Titulaire	Patrice PERRAT	absent
	Suppléant	Manuel AVILA	
SAINT-LACTENCIN	Titulaire	Jean-Luc WILMOT	présent
	Suppléant	Daniel BIARD	
SOUGÉ	Titulaire	Claude NIVET	présent
	Suppléant	Dominique PERROT	
VENDOEUVRES	Titulaire	Christophe VANDAELE	présent
	Suppléant	Rémy MOTEAU	
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Titulaire	Bernard GONTIER	absent
	Suppléante	Sylvie TOCANIER	

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX		
ARDENTES	Mélanie CHAPUIS	absente
BUZANÇAIS	Régis BLANCHET	présent
CHÂTEAUROUX 1	Michel BLONDEAU	excusé
CHÂTEAUROUX 2	Jean-Yves HUGON	absent
CHÂTEAUROUX 3	Marc FLEURET	absent
LEVROUX		
SAINT GAULTIER	Lydie LACOU	présente

Membres en exercice	37
Membres présents	20
Membres ayant pris part aux votes	20

Le Président du Pays Castelroussin

Luc DELLA-VALLE

INVITÉS (ÉES)		
Kaltoum BENMANSOUR	Conseil Régional	absente
Alexis CHOUTET	Châteauroux Métropole	absent
Isabelle HANNEQUART	Conseil de Développement	absente
Hélène NIEUL	ERCVL Châteauroux	excusé
Aurore MONTFORT	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Élodie JOLIVEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 17 septembre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 17 septembre 2019 à 19 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : 20 membres, des 37 membres en exercice.

Jean-Claude BALLON, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Philippe DIXNEUF, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Lydie LACOU, Thierry LUMET (suppléant Bernadette BONNIN-VILLEMONT), Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Jean PINIER, Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Jean-Luc WILMOT, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON et Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS, Didier BARACHET, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Gilles CARANTON (suppléant de Didier BARACHET), Michel BLONDEAU, Catherine DUPONT, Michel DUPONT (suppléant de Jean-Pierre LEMIERE), Claude DURAND, Marie-France GUDIN (suppléante de Claude DURAND), Éric GUILLOT, Jean-Pierre LEMIERE, Chantal MONJOINT, Didier PINAULT (suppléant de Éric GUILLOT), Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT),

Absents : Bernard AUJEAN, Dany BADET, Christophe BAILLIET, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Patrice PERRAT et Ludovic RÉAU.

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 16 mai 2019

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 5 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du comité syndical du 16 mai 2019.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 17 septembre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 17 septembre 2019 à 19 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : 20 membres, des 37 membres en exercice.

Jean-Claude BALLON, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Philippe DIXNEUF, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Lydie LACOU, Thierry LUMET (suppléant Bernadette BONNIN-VILLEMONT), Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Jean PINIER, Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Jean-Luc WILMOT, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON et Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS, Didier BARACHET, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Gilles CARANTON (suppléant de Didier BARACHET), Michel BLONDEAU, Catherine DUPONT, Michel DUPONT (suppléant de Jean-Pierre LEMIERE), Claude DURAND, Marie-France GUDIN (suppléante de Claude DURAND), Éric GUILLOT, Jean-Pierre LEMIERE, Chantal MONJOINT, Didier PINAULT (suppléant de Éric GUILLOT), Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT),

Absents : Bernard AUJEAN, Dany BADET, Christophe BAILLIET, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Patrice PERRAT et Ludovic RÉAU.

Recrutement au poste de Directeur – Agent de développement local

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 5 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE

Était présente la majorité des membres en exercice.

Vu l'article 3 et suivants de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Vu le décret n° 2017-310 du 9 mars 2017 modifiant le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Considérant le prochain départ sur demande de mutation de la directrice – agent de développement local ;

Considérant l'opportunité de créer pour assurer son remplacement un poste sur le cadre d'emploi et au grade d'ingénieur territorial ; et de clore le poste sur le cadre d'emploi d'attaché territorial, grade attaché territorial principal

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- AUTORISE l'ouverture d'un poste au cadre d'emploi et grade d'ingénieur territorial, à compter du 15 octobre 2019, pour une durée hebdomadaire de travail de 39h00, pour occuper les fonctions de directeur - agent de développement local.
- AUTORISE la clôture au 16 octobre 2019 du poste d'attaché territorial principal, sur lequel est actuellement nommé le directeur- agent de développement local.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 17 septembre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 17 septembre 2019 à 19 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : 20 membres, des 37 membres en exercice.

Jean-Claude BALLON, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Philippe DIXNEUF, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Lydie LACOU, Thierry LUMET (suppléant Bernadette BONNIN-VILLEMONT), Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Jean PINIER, Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Jean-Luc WILMOT, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON et Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS, Didier BARACHET, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Gilles CARANTON (suppléant de Didier BARACHET), Michel BLONDEAU, Catherine DUPONT, Michel DUPONT (suppléant de Jean-Pierre LEMIERE), Claude DURAND, Marie-France GUDIN (suppléante de Claude DURAND), Éric GUILLOT, Jean-Pierre LEMIERE, Chantal MONJOINT, Didier PINAULT (suppléant de Éric GUILLOT), Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT),

Absents : Bernard AUJEAN, Dany BADET, Christophe BAILLIET, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Patrice PERRAT et Ludovic RÉAU.

Modification des Indemnités des élus

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 5 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE

Était présente la majorité des membres en exercice.

Les indemnités de fonction du Président et des Vice- Présidents sont fixées sur la base d'une délibération en date du 4 juin 2014. L'indice du taux voté ayant changé passant de 1015 à 1027, il est proposé de modifier cette délibération, en conséquence.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer au Président et aux Vice-Présidents du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre une indemnité au taux maximum de l'indice 1027 pour la strate de population de 50 000 à 99 999 habitants.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 17 septembre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 17 septembre 2019 à 19 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : 20 membres, des 37 membres en exercice.

Jean-Claude BALLON, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Philippe DIXNEUF, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Lydie LACOU, Thierry LUMET (suppléant Bernadette BONNIN-VILLEMONT), Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Jean PINIER, Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Jean-Luc WILMOT, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON et Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS, Didier BARACHET, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Gilles CARANTON (suppléant de Didier BARACHET), Michel BLONDEAU, Catherine DUPONT, Michel DUPONT (suppléant de Jean-Pierre LEMIÈRE), Claude DURAND, Marie-France GUDIN (suppléante de Claude DURAND), Éric GUILLOT, Jean-Pierre LEMIÈRE, Chantal MONJOINT, Didier PINAULT (suppléant de Éric GUILLOT), Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT),

Absents : Bernard AUJEAN, Dany BADET, Christophe BAILLIET, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Patrice PERRAT et Ludovic RÉAU.

Primes aux stagiaires

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 5 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Considérant que Mme Fiona LEMERCIER et Rémi SIMEONE ont été stagiaires au sein du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Considérant l'opportunité de leur octroyer un chèque cadeau type CADHOC d'une valeur maximale de 169€.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE et AUTORISE le Président à octroyer à deux stagiaires un chèque cadeau type CADHOC d'une valeur de 169€ pour chacun.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :

DÉLIBÉRATION

Comité Syndical du 17 septembre 2019

Le comité syndical, s'est réuni le 17 septembre 2019 à 19 heures 00, sous la présidence de Monsieur Luc Della-Valle.

Présents : 20 membres, des 37 membres en exercice.

Jean-Claude BALLON, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Jacques BREUILLAUD, Éric CHALMAIN (suppléant de Gil AVÉROUS), Luc DELLA-VALLE, Jacky DEVOLF, Philippe DIXNEUF, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON, Lydie LACOU, Thierry LUMET (suppléant Bernadette BONNIN-VILLEMONT), Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Jean PINIER, Rodhène POPINEAU-FRANQUET, Christophe VANDAELE, Jean-Luc WILMOT, Michelle YVERNAULT-TROTIGNON et Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS, Didier BARACHET, Bernadette BONNIN-VILLEMONT, Gilles CARANTON (suppléant de Didier BARACHET), Michel BLONDEAU, Catherine DUPONT, Michel DUPONT (suppléant de Jean-Pierre LEMIERE), Claude DURAND, Marie-France GUDIN (suppléante de Claude DURAND), Éric GUILLOT, Jean-Pierre LEMIERE, Chantal MONJOINT, Didier PINAULT (suppléant de Éric GUILLOT), Catherine RUET (suppléante de Chantal MONJOINT),

Absents : Bernard AUJEAN, Dany BADET, Christophe BAILLIET, Mélanie CHAPUIS, Marc FLEURET, Bernard GONTIER, Jean-Yves HUGON, Patrice PERRAT et Ludovic RÉAU.

Projet tutoré sur la perception et usages du site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre

Le comité syndical du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 5 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

Était présente la majorité des membres en exercice.

Le Centre d'Études Supérieures de Châteauroux a sollicité le Pays Castelroussin Val de l'Indre pour la mise en place d'un projet tutoré dans le cadre de la licence professionnelle Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement, parcours gestion de l'eau et développement de ses territoires.

Considérant que quatre à cinq étudiants pourront travailler sur la perception de la rivière Indre, sur ses usages et se questionner sur la non-domanialité de cette vallée et les impacts quant à son accessibilité et sa valorisation au sein du territoire, thématique proposé par le Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Considérant que le Pays peut s'engager à rembourser les frais de déplacement des étudiants (les déplacements sont limités géographiquement et pour un montant maximal de 1 500 €), à mettre à disposition une salle, un ordinateur et la fourniture d'un maximum de 1000 copies.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

- APPROUVE et AUTORISE le Président à rédiger et à signer la convention avec le Centre d'études supérieures de Châteauroux pour la mise en place d'un projet tutoré sur la perception et les usages du site Natura 2000 de la vallée de l'Indre dans les conditions citées ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Transmis à la préfecture de l'Indre le :

Reçu le :

Publié le :